

NOM :	PRENOM :		
CHOIX D'ACTIVITE(S) :	JOUR(S) ET HEURE(S) :		
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
📄 ADRESSE :			
VOTRE QUARTIER :	DATE DE NAISSANCE :		
@ MAILS :			
☎ TELEPHONES :			
VOTRE CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE :	<input type="checkbox"/> Cadre et prof libérale	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire	
	<input type="checkbox"/> Employé	<input type="checkbox"/> Sans profession	
	<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> Etudiant	
	<input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> Agriculteur	
	<input type="checkbox"/> Chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> Autre :	
LE REVENU FISCAL DE REFERENCE DU FOYER FIGURANT SUR LE DERNIER AVIS D'IMPOSITION : <i>(copie à joindre impérativement)</i>	<input type="checkbox"/> TARIF 1 : DE 0 à 15 000	<input type="checkbox"/> AUTRES :	
	<input type="checkbox"/> TARIF 2 : DE 15 001 à 21 100	<input type="checkbox"/> RSA	
	<input type="checkbox"/> TARIF 3 : DE 21 101 à 30 800	<input type="checkbox"/> AH	
	<input type="checkbox"/> TARIF 4 : DE 30 801 à 38 000	<input type="checkbox"/> ASS	
	<input type="checkbox"/> TARIF 5 : DE 38 001 à 50 000		
	<input type="checkbox"/> TARIF 6 : SUPERIEUR A 50 000		
ETES-VOUS DEJA INSCRIT A :	<input type="checkbox"/> LA CRECHE	<input type="checkbox"/> L'ACCUEIL DE LOISIRS	
	<input type="checkbox"/> UNE AUTRE ACTIVITE DU CJR		

Je certifie avoir eu connaissance de l'obligation de fournir une copie de **l'assurance responsabilité civile pour toutes les activités des mineurs**. En l'absence de présentation de ces documents, le Centre Jean Rieux se désengage de toute responsabilité.

Je ne souhaite pas recevoir la **lettre d'information du Centre Jean Rieux** (périodicité tous les deux mois).

En procédant à l'inscription, j'autorise le centre Jean Rieux à me photographier et à utiliser mon image. En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au **droit à l'image**, j'autorise le Centre Jean Rieux à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par le Centre Jean Rieux, sous toute forme et tous supports connus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

En cas de désaccord avec ces termes, je le signifierai par envoi d'un courrier.

La direction du Centre Jean Rieux ne procédera à aucun remboursement ni indemnité d'aucune sorte.

DATE ET SIGNATURE (PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »)

Réservé au Centre Jean Rieux			
<input type="checkbox"/> adhésion familiale	Montant de l'activité à payer :	<input type="checkbox"/> payé chèques n° n° n°	
	Montant total à payer :	Nom de la banque :	
<input type="checkbox"/> adhésion individuelle	Date de paiement / /	<input type="checkbox"/> espèces	<input type="checkbox"/> CB
<input type="checkbox"/> adhésion déjà payée			

Et si vous nous aidiez à la mise en œuvre de notre projet associatif Centre Jean Rieux

Nous intervenons en direction de la petite enfance, des enfants/ados, des familles, des seniors à l'échelle du quartier en tant que voisin solidaire. La diversité de nos compétences agit pour initier aux bonnes pratiques environnementales (compost, recyclage déchets, formations), à la participation citoyenne (comité, commission), l'ouverture culturelle, artistique, musicale...à partir d'ateliers hebdomadaires et des stages. L'aide aux familles en difficultés éducatives, séparation, accès aux loisirs, ou à la langue Française...

Les dons sont déductibles :

- de **l'impôt sur le revenu (IR)** des personnes physiques à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi, un don de 100 euros représente une réduction d'impôt de 66 euros. Votre don ne vous coûte donc que 34 euros.

- de **l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 euros (limite atteinte avec un don de 66 666 euros). Ainsi, un don de 100 euros représente une réduction d'impôt de 75 euros. Votre don ne vous coûte que 25 euros.

- de **l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.

Nous sommes reconnus d'intérêt général et habilités à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à un avantage fiscal au profit des personnes qui effectuent des dons à notre association. (article 200 et 238 bis du code général des impôts).

Nous restons à votre disposition pour vous accueillir.

La direction